

DSI – spécial Présidentielles 2017 – Jean-Luc Mélenchon

Les engagements opérationnels et diplomatiques des armées sont nombreux et elles se heurteront, durant le quinquennat, aux défis des renouvellements de la dissuasion, des capacités conventionnelles et de la structure de forces. Comptez-vous lancer, une fois entré en fonction, un exercice de type « Livre blanc » ?

Nos forces armées sont malmenées par l'austérité budgétaire et la multiplication des opérations extérieures sans objectifs clairs, donc sans cadre temporel précis. A cela s'ajoute la mobilisation de milliers d'hommes pour une opération Sentinelle contraire au principe républicain de stricte séparation des missions de défense et des missions de sécurité intérieure, et dont l'efficacité est très discutable.

La question des moyens à allouer aux armées n'orientera pas, comme trop souvent, la détermination de notre cadre stratégique et doctrinal. C'est bien de ce cadre que devront être déduits les moyens permettant de matérialiser la politique ambitieuse que nous portons pour la France. Il faut donc au préalable déterminer en toute indépendance le rôle, les intérêts et le système d'alliances de notre pays dans un monde en transformation. Ce nouveau cadre stratégique devra être formalisé entre notamment via la rédaction d'un nouveau Livre Blanc sur la Défense. Contrairement aux laborieux millésimes de 2008 et 2013, ce Livre Blanc sera expurgé des questions liées à la sécurité intérieure, à traiter séparément. Ce qui n'entravera en rien l'objectif d'une meilleure coordination entre les services compétents, notamment en matière de renseignement. Enfin, compte tenu de l'état d'épuisement des forces armées, au bord de la rupture, leur réorganisation exigera une « pause stratégique » de plusieurs années durant laquelle toute opération extérieure ne répondant pas à une stricte nécessité de défense nationale sera à proscrire.

Une nouvelle Loi de Programmation Militaire sera nécessaire pour l'après-2019. Or, les 2 % du PIB à la défense dont il est fréquemment question représentent, pour certains observateurs, « un plancher plutôt qu'un plafond ». Comptez-vous accroître le budget de défense et, si oui et compte tenu de la dette et de la dépense publique, comment comptez-vous faire ?

Nous récusons l'impuissance dans laquelle nous ont plongé des décennies de comptabilité néolibérale étriquée gravée dans les Traités européens. Ces orientations ont plombé l'armée française, comme les autres secteurs clés du service public d'Etat, tout en laissant filer une dette qui est avant tout un cadeau au monde de la finance. Il faut changer de logiciel. En matière de défense comme ailleurs la question déterminante n'est pas « *combien ça coûte* », mais « *de quoi avons-nous besoin ?* ». Nous réaliserons un audit de la dette et répudierons ses pans illégitimes. Par ailleurs des dizaines de milliards d'euros peuvent d'ores et déjà être récupérés via, entre autres, la traque à la fraude fiscale ou la suspension des aides aux grandes entreprises qui n'embauchent.

La question de l'octroi ou non de 2 % du PIB à la défense tend en outre à faire diversion. Elle pose la question des moyens avant celle des objectifs, or la nécessité absolue est bien celle de l'adéquation entre les moyens et les fins géopolitiques. Il est inutile de graver dans le marbre un pourcentage qui ne signifie rien en lui-même. Affirmons plutôt, entre autres exemples, qu'aucun soldat français ne devra compenser avec ses propres deniers tel ou tel manque d'équipement avant de partir en opération, ou qu'aucun soldat ne devra se voir privé d'entraînement de haut niveau par manque de moyens.

Enfin et surtout ce chiffre des 2% correspond aux exigences de l'OTAN, réaffirmées avec la délicatesse qu'on lui connaît par Donald Trump, « pour partager le fardeau de la défense ». Mais la défense de qui et de quoi ? Face à ceux qui prétendent que l'Occident ou l'OTAN reposent sur des valeurs et des intérêts partagés, et ne voient le reste du monde qu'en termes de menaces, nous affirmons que la République française ne doit plus être définie par son appartenance occidentale. Sa devise *Liberté, Egalité, Fraternité* est par principe universelle. La préservation de ses intérêts, de surcroît au moment où s'opère une transformation fondamentale de l'ordre des puissances, suppose de bâtir une politique d'indépendance au service de la paix. Les libéraux de tout poil caricaturent l'indépendance en l'assimilant à l'isolement, ni souhaitable ni possible depuis que le processus de mondialisation est arrivé à maturité au 19^e siècle. Rappelons-leur, dans la continuité de De Gaulle ici, que l'indépendance ne signifie pas le repli d'un pays mais sa capacité à choisir les termes de l'interdépendance avec les autres Etats, auxquels il faut désormais ajouter les nombreux acteurs non étatiques influençant les affaires du monde.

Les volumes de forces disponibles dans les trois armées sont historiquement bas, qu'il s'agisse de régiments de mêlée, d'avions de combat ou de bâtiments de combat principaux. Faut-il remonter en puissance ?

La détermination du volume des armées de terre, de mer ou de l'air dépend non pas de chiffres abstraits mais d'adéquation avec nos exigences géostratégiques. Il n'en reste pas moins que les effectifs sont historiquement bas, trop bas. C'est le fait des politiques d'austérité menées sous les présidences Sarkozy et Hollande, 54000 suppressions de postes pour le premier, près de 30000 prévues pour le second. Cette dernière vague a été suspendue sous le seul coup de l'émotion des attentats de janvier 2015 et pour pérenniser une « opération Sentinelle » qui mobilise des milliers d'hommes. Mais ces années d'austérité ne peuvent être balayées par des décisions de pure communication. Il faut des années pour remettre en place les filières de recrutement et de formation dignes de ce nom. Le pouvoir a donc navigué à vue dans un domaine où l'absence de planification a des conséquences irréversibles. Pour ce qui nous concerne, compte tenu des besoins immédiats, de nos ambitions pour la France et du projet de mise en place d'une Garde Nationale, le volume des forces augmentera nécessairement. Mais leur rôle sera pour partie repensé.

Les armées sont fortement engagées : réassurance à l'est, opérations en Afrique et au Levant, Sentinelle sur le territoire national, opérations en haute mer et sur le deuxième domaine maritime mondial, posture permanente aérienne, dissuasion, diplomatie de défense. Faut-il réduire le nombre de missions ? Sentinelle doit-elle être maintenue sous sa forme actuelle ou sous une forme adaptée ?

L'opération Sentinelle est inopérante dans la lutte contre le terrorisme, coûteuse, et empêche les militaires de se reposer après leurs OPEX ou de maintenir leur niveau d'entraînement. Elle cause de nombreux départ de l'armée ou de non reconduction de contrat. Nous y mettrons fin.

La banalisation des « opérations extérieures » au nom de la « guerre au terrorisme » est absurde car on ne fait pas la guerre à un concept. Cette militarisation systématique de la réponse au terrorisme, inspirée de l'ère George Bush, condamne à des guerres sans but précis, donc sans fin, qui ne font que renforcer les ennemis qu'elles prétendent réduire. François Hollande a engagé à plusieurs reprises l'armée française sans savoir comment elle en sortirait. Nous redisons donc la nécessité en la matière d'une pause stratégique pour réorganiser notre outil de défense en fonction de la stratégie qui sera choisie souverainement.

Il est par ailleurs évident que la diplomatie de défense devra rester de haut niveau, ainsi que la dissuasion nucléaire ? Cette dernière ne peut être démantelée tant qu'aucun accord de désarmement multilatéral ne se concrétisera. Enfin, la France doit avoir une politique en cohérence avec le fait qu'elle détient le deuxième domaine maritime mondial. Les appétits et désordres internationaux obligent à renforcer nos opérations en haute mer et en surveillance côtière. Les moyens devront être alloués à la défense de cet atout stratégique que les précédents gouvernements ont négligé.

Une interview publiée en janvier (en annexe) montre d'une manière parfois crue la réalité de la réserve opérationnelle. Quelle vision avez-vous pour les dispositifs comme la réserve opérationnelle ou la garde nationale ?

- Cette article comme d'autres sur le sujet illustre bien le sous-emploi des réserves opérationnels et la réalité des choses dans le cadre des politiques d'austérité loin des effets de manchette post attentats. Il faut ajouter que les réserves opérationnelles réelles sont de plus en plus de « jeunes retraité » de l'institution militaire fraîchement rendus à la vie civile et que l'on utilise comme bouche trou au gré des coups de sabre dans les effectifs opérationnels.
- Sur la Garde Nationale développer nos idées telles que rendues dans le livret défense.

OTAN et Union européenne sont deux des plus importants piliers de la sécurité européenne. Quelle sera votre attitude à leur égard ? Faut-il renforcer le poids de l'OTAN et/ou pousser au développement d'une défense européenne ? Dans ce dernier cas et compte-tenu du grand nombre de forces bi/multinationales déjà existantes, comment procéder ?

L'OTAN est une alliance anachronique. Son opposante, le Pacte de Varsovie a disparu depuis 1991. L'OTAN ne cesse depuis de se chercher de nouvelles vocations, ce qui en fait un facteur de possibles

conflits à venir, notamment avec la Russie qui essuie de nombreuses provocations - bouclier anti-missile, extension de l'OTAN à l'est, Ukraine - alors que nous devrions coopérer avec elle. Ce 14 mars marquera le cinquantième anniversaire de la cérémonie de départ des 27 000 soldats étasuniens de l'OTAN du territoire français en 1967. C'est l'occasion de rappeler que nous quitterons immédiatement le commandement intégré de l'OTAN puis, par étapes, l'organisation elle-même.

La défense européenne n'est, elle, qu'une illusion. Elle est en ce moment invoquée comme une solution miracle par des atlantistes perdus depuis que Donald Trump a annoncé une volte-face stratégique majeure, dont rien n'indique à ce stade qu'elle sera concrétisée tant l'idéologie atlantiste imprègne les oligarchies étasunienne et européenne. Quoi qu'il en soit, l'Europe de la Défense n'ayant jamais été pensée en dehors de l'OTAN, comment pourrait-elle en devenir une alternative, si tant est que cela soit souhaitable ? La Défense s'applique à un territoire et à un peuple soumis à une loi commune dont il décide librement. L'Union européenne n'est rien de cela. Et la France n'a aucun intérêt à mettre les moyens de la première puissance militaire du continent au service de pays obsédés par une Russie présentée à tort comme un ogre avide de s'étendre à l'ouest. Depuis la fin de la guerre froide c'est au contraire le dispositif atlantiste qui a dérivé vers l'est, contrairement à toutes les promesses faites aux russes au début des années 1990. L'intérêt de la France n'est pas de se poster à l'avant-garde de ces provocations, mais de repenser sa relation avec la Russie, partenaire incontournable quoi qu'on pense de son régime qui est l'affaire des russes. Cela ne signifie pas renoncer pour toujours au projet européen ou de défense européenne, ni écarter la nécessité absolue de préserver la paix en Europe. Mais cela ne passera pas par les institutions de cette Europe-là qui, en soumettant les peuples aux purges austéritaires et en hystérisant les relations avec la Russie menace gravement la paix intérieure et extérieure du continent européen.

La Chine a une attitude révisionniste en mer de Chine méridionale. Actuellement, notre présence militaire dans la région est épisodique dès lors qu'elle n'est pas prioritaire selon les deux derniers Livre blanc. Faut-il être plus présent dans la zone ?

La Chine n'a pas de politique « révisionniste », mais une politique de puissance entre en concurrence avec les intérêts d'autres nations de la région. Cette situation met à jour un ensemble de conflits de souveraineté maritime historiquement non réglés dans une zone dense et redevenue un carrefour stratégique de l'espace mondial. La situation est d'autant plus explosive que les Etats-Unis, soucieux de garder un contrôle sur la zone, jouent avec le feu très loin de leur territoire. Ses provocations, pour le moment verbales, envers la Chine, annoncent que Donald Trump entend concrétiser la stratégie de « pivot asiatique » initiée par Obama, qui n'a pu la mener à bien faute d'avoir pu se dépêtrer du chaos laissé par son prédécesseur au Moyen Orient.

Quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, les conflits de souveraineté doivent être mis en discussion et réglé à l'ONU, seule arène légitime pour la sécurité collective. Il faut peser les intérêts de chacun et prendre le temps de bâtir des compromis. La Chine, qui jusqu'à preuve du contraire se refuse à toute forme d'intervention militaire unilatérale, est historiquement une puissance de compromis. La France, incontournable à l'ONU, doit se mettre à disposition des pays soucieux de régler ces différents pacifiquement et se refuser à toute logique militaire, a fortiori loin de son aire stratégique. Elle n'a aucune raison d'être une ennemie de la Chine, avec laquelle elle partage certains intérêts fondamentaux comme l'avènement à terme d'un système monétaire international mettant fin au privilège exorbitant du dollar. Nous renforcerons donc la coopération avec ce grand pays, dans la limite de la politique de protectionnisme solidaire que nous mettrons en place pour éviter toute forme de dumping social ou environnemental.